

Mérignac magazine

SPÉCIAL COVID - 19 - MAI 2020 N°123

**Crise sanitaire
Comment votre ville
vous accompagne**



Voici quelques visages parmi les centaines d'agents de la Ville de Mérignac qui ont permis la continuité du service public municipal, sur le terrain ou en télétravail. Merci à toutes et tous !

Arnaud

Port de repas à domicile



MERCI ARNAUD !

Benjamin

Infirmier coordonnateur (soins à domicile)



MERCI BENJAMIN !

Isabelle

Aide-soignante du SJAD (soins à domicile)



MERCI ISABELLE !

Brice

Animateur centre de loisirs



MERCI BRICE !

Cyrielle

Agent d'accueil du CCAS



MERCI CYRIELLE !

Karine

Agent d'entretien & concierge (dans les écoles et centres de loisirs)



MERCI KARINE !

Laurent

Policier municipal (chef de service)



MERCI LAURENT !

Valérie

Agent d'accueil Guichet Unique



MERCI VALÉRIE !

Nathalie

Port de repas à domicile



MERCI NATHALIE !



Ce magazine a été réalisé le 4 mai 2020. Certaines informations sont susceptibles d'avoir évolué depuis. Merci de votre compréhension.

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE INFORMÉ PAR SMS ?
Inscrivez-vous aux alertes de la Ville sur merignac.com/coronavirus-je-souhaite-minscrire-aux-alertes ou appelez le Guichet unique et demandez à être inscrit

UN NUMÉRO VERT RÉPOND À VOS QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS COVID-19 EN PERMANENCE, 24H/24 ET 7J/7 : 0 800 130 000

Si vous avez des difficultés pour entendre ou parler par téléphone en raison d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur l'espace de contact dédié aux personnes sourdes, malentendantes ou aveugles
www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap



Sommaire

En bref 4-7
Le zapping
Foire aux questions

À votre service 8-19
Le CCAS en première ligne
Les marchés adoptent le drive
Apprendre et protéger : l'école à l'heure du confinement
Mérignac ouvre des fenêtres sur la culture
Mérignac, arrêt sur image

LE GUICHET UNIQUE EST À VOTRE DISPOSITION AU 05 56 55 66 00

Le temps du déconfinement 20-29
Prendre le temps du déconfinement...
Reprise des associations : plutôt pour septembre...
À l'école de la prudence
Amortir la crise pour sauver les entreprises
Entretien avec Alain Anziani

Tribunes libres 30



En bref Le zapping

Le mois dernier sur les réseaux sociaux

 @merignac  @merignac  @villedemerignac  Ville de Mérignac

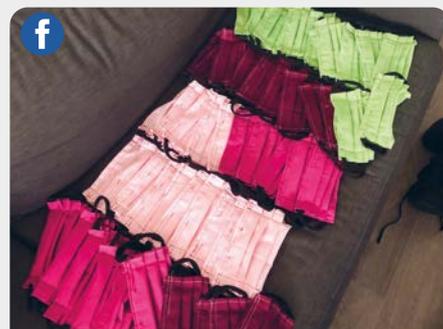
Découvrez quelques initiatives solidaires des Mérignacais relayées sur les réseaux sociaux, ainsi que des actions mises en place par la Ville :



Retweet de @CHUBordeaux : Le CHU de Bordeaux a remercié les enfants de l'école Oscar Auriac qui ont envoyé des dessins aux équipes soignantes.



Une équipe de soignants remercie les couturiers amateurs qui leur ont confectionné des calots.



Jérôme Mehats de l'Artishow Cabaret a fabriqué sans relâche plus de 1300 masques alternatifs qu'il a donnés gracieusement aux crèches municipales, à l'équipe des Restos du cœur, à des habitants, etc. Une belle leçon de solidarité !



Chaque soir à 20h, après les applaudissements adressés aux héros du quotidien, Arun Goldson proposait à ses voisins de la résidence Le Club, un petit concert.



La pharmacie de Chemin long remercie vivement toutes les personnes et entreprises qui l'ont aidées pendant la période de confinement. (Post de @pharmaciecheminlong)



Merci au Détachement Air 204 de #Mérignac pour ces visières de protection destinées aux agents de la mairie! #solidarité @Armee_de_laair



Le marché drive a permis à de nombreux commerçants de pouvoir proposer leurs produits en respectant les gestes barrières et la sécurité de chacun. (Post de @mylittlecrafterbeer)



Les éboueurs de la ville de Mérignac ont remercié les habitants pour leur soutien !



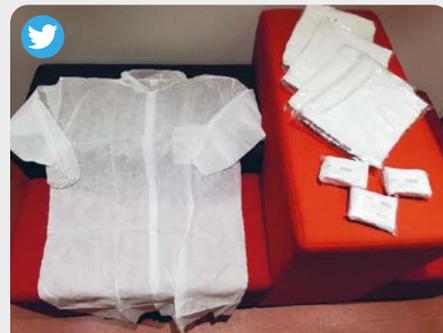
Les Aéroplanes, l'orchestre de l'Aéroparc de Bordeaux-Mérignac composé des collaborateurs de @thalesgroup, @ThalesAerospace, @Dassault_OnAir, @ArianeGroup, ont joué ensemble « Libertango » d'Astor Piazzolla chacun chez soi !



Des artistes méridnais, comme William Théviot, ont partagé leurs œuvres pour que la culture soit accessible à tous.



Le Béjart Ballet Lausanne, qui devait passer au Pin Galant, a mis en ligne 4 ballets à regarder gratuitement sur son site internet. Photo : La Flûte enchantée.



Merci au laboratoire #Mylan de Méridnac pour ce don de 400 surblouses pour les personnels des EHPAD de la ville. #solidarite



Le centre sportif Girondins Fitness a proposé des cours plusieurs fois par jour sur ses réseaux pour garder la forme !



L'Agence de Géographie, affective qui avait travaillé avec les enfants de l'école Marcellin Berthelot avant le confinement, a donné son spectacle « 50 mètres » dans un Méridnac virtuel !



La ligue Butagaz Énergie est arrêtée pour la saison 2019/2020 mais vous pourrez retrouver les Foudroyantes dès la rentrée, toujours en 1^{ère} division ! (Post de @merignac.handball)



Les paons du parc du Vivier ont profité de l'absence de circulation pour se balader dans la ville. (via @SudOuest)



Retweet de @capsciences : Dassault Aviation, en partenariat avec le #fablab de Cap Sciences, a participé à la fabrication de visières pour le personnel des hôpitaux.



L'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire de Méridnac présente : Corona Banana filmé et enregistré en haute qualité smartphonique confiné !



Les équipes des bijouteries Histoires d'Or, Marc Orian et Trésor Bijoux de @merignacsoleil ont distribué des gants chirurgicaux et du gel hydroalcoolique au personnel soignant.



RÉAGISSEZ À L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Foire aux questions Vos questions, nos réponses

Quels équipements publics vont rouvrir en premier ?

À partir du 11 mai, les parcs de la Ville, les écoles, les crèches, les services de l'urbanisme, le CCAS, le Relais des solidarités et le Guichet Unique seront ouverts. Progressivement, le reste des autres services municipaux (médiathèque, conservatoire etc...) devraient rouvrir leurs portes d'ici la fin du mois de mai, si toutes les conditions de sécurité sont réunies. Les restaurants seniors, le stade nautique et les gymnases restent pour l'instant fermés. Les rassemblements dans les parcs ou autre équipement municipal ne devront pas excéder 10 personnes au même endroit en même temps.

Les festivités du 13 juillet auront-elles lieu ?

Du fait de l'interdiction des rassemblements de plus de 5000 personnes, la célébration de la fête nationale qui se fait traditionnellement à Mérygnac le 13 juillet est annulée.

Quelles sont les animations annulées ou reportées ?

Le Merignacbrac qui devait avoir lieu le dimanche 28 juin est pour l'instant reporté au mois de septembre, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Quartier Libre, le festival jeunesse, qui devait fêter son 10^{ème} anniversaire au mois d'avril est également reporté mais aucune date n'est programmée pour l'instant. La course Mobil'Aînés intergénérationnelle fixée le 15 mai sur la place Charles-de-Gaulle est repoussée à 2021. La Ville réfléchit à l'heure actuelle à adapter le format des Escapes d'été.

Quand le courrier est-il distribué ?

Depuis le 21 avril, la distribution a lieu du mardi au vendredi, soit un jour de plus qu'au début du confinement. En parallèle, le groupe La Poste a indiqué dans un communiqué de presse qu'ils essayaient de rouvrir plus de bureaux de poste partout en France. À partir du 11 mai, la distribution devrait progressivement se réguler.

La déchetterie fonctionne-t-elle de nouveau ?

Depuis le 4 mai, il est possible d'emmener ses déchets verts au centre de recyclage de Mérygnac. À partir du 11 mai, le centre reprendra son activité normale tout en respectant les gestes barrières. Des consignes strictes de déchargement seront indiquées à l'entrée de la déchetterie. Chaque usager devra, par exemple, se munir de ses propres outils (pelle, balai, brouette...), afin de procéder au déchargement.

Peut-on rendre visite à un proche isolé ?

Toujours en respectant les gestes barrières, il est dorénavant possible d'aller voir un proche isolé (y compris en EHPAD) s'il habite dans la région. Il est aussi recommandé de prendre des nouvelles régulièrement par téléphone de vos proches isolés.

Ai-je encore besoin de mon attestation pour sortir à partir du 11 mai ?

Non, vous n'avez plus besoin d'attestation pour aller faire vos courses, vous rendre au travail ou tout autre déplacement de la vie quotidienne. Il est cependant conseillé de continuer à limiter autant que possible ses déplacements. Attention, il est interdit de faire un trajet de plus de 100 km autour de son domicile. Ce déplacement (uniquement pour cause familiale ou professionnelle) nécessitera une attestation.

Le budget participatif 2020 est-il maintenu ?

Oui, le budget participatif est maintenu mais il n'aura pas lieu au printemps de cette année. La Ville a la volonté de reconduire ce dispositif et le calendrier pour cette nouvelle édition sera communiqué dès que possible.

Les personnes âgées isolées peuvent-elles encore être suivies par le CCAS si elles le souhaitent ?

Les seniors souhaitant être régulièrement appelés par les services du CCAS peuvent toujours se faire enregistrer au 05 56 55 66 55. Depuis le début du confinement, des agents volontaires de la Ville ont appelé les personnes de plus de 70 ans pour prendre des nouvelles et leur proposer une aide aux courses en cas de besoin. De nombreux seniors ont demandé à être rappelés régulièrement et continueront à l'être dans la phase de déconfinement progressif.

Les transports en commun circulent-ils normalement ?

Le réseau TBM ne circule pas encore à 100%, tous les agents n'ayant pas pu reprendre leur poste (garde d'enfants, pathologie, etc.). Des équipes désinfectent régulièrement les bus et tramways tout au long de la journée. Les temps d'attente en station sont rallongés pour permettre à chacun de sortir et monter dans les véhicules en respectant les distances de sécurité.

Dois-je porter un masque dans les transports en commun ?

Oui, le port du masque est obligatoire dans les bus, tramways ainsi que dans les taxis et les VTC. Le masque doit être mis avant de monter dans le bus ou le tramway. Dans les transports en commun, il est recommandé de n'occuper qu'un siège sur deux.

Les mariages peuvent-ils avoir lieu ?

Jusqu'à nouvel ordre, les mariages sont reportés, sauf urgences. Le service de l'état civil est à votre disposition au 05 56 55 00 66.

Peut-on revoir ses amis et sa famille à partir du 11 mai ?

Il est possible de rendre visite à sa famille proche ou ses amis en respectant au maximum les gestes barrières lors de ces rencontres sans excéder le nombre de 10 personnes. En revanche, les personnes fragiles (seniors, maladies chroniques, femmes enceintes, etc.) sont invitées à rester chez elles. Les déplacements de plus de 100 km restent interdits pour le moment (sauf motif familial ou professionnel impérieux).

Quand la réouverture du Pin Galant et du Krakatoa est-elle prévue ?

Pour l'instant, le gouvernement n'autorise pas les regroupements de plus de 100 personnes. Le Pin Galant et le Krakatoa ne rouvriront pas avant la rentrée de septembre 2020. Sur leurs sites internet respectifs, ils indiquent les modalités de remboursement des billets achetés pour la fin de la saison 2019/2020 ainsi que les spectacles reportés ou annulés.

A-t-on une date de réouverture pour les restaurants et bars ?

Pour l'instant, le gouvernement n'a pas donné de date de réouverture des restaurants, bars et cafés. Cette information devrait être annoncée à la fin du mois de mai.

Tous les commerces sont-ils à nouveau ouverts ?

A priori oui, en veillant au respect des gestes barrières (distanciation sociale, port du masque, etc.) sauf les commerces de restauration, bars et cafés. Cela ne signifie pas que tous les commerces à nouveau autorisés pourront ouvrir en même temps ou dans les mêmes conditions qu'avant le confinement (horaires modifiés, accès limité etc.).

Les rassemblements sont-ils toujours interdits ?

Les rassemblements de plus de 10 personnes sont pour l'instant toujours interdits. Les cérémonies religieuses sont interdites pour l'instant.

Le point sur les élections municipales

Dans 30 143 communes, l'équipe municipale a été élue au premier tour de scrutin le 15 mars dernier. Mais pour les 4922 communes restantes, dont Mérignac, le second tour n'a pas eu lieu à cause de la crise du Covid-19. C'est au plus tard le 27 mai, que le Conseil des ministres décidera s'il peut avoir lieu en juin ou doit être repoussé à la rentrée, après consultation du conseil scientifique sur la crise sanitaire. La durée des mandats des élus est prolongée jusqu'à l'organisation de ce nouveau scrutin.

À Mérignac, voici les résultats du 1^{er} tour :

- Alain Anziani, Ensemble nous sommes Mérignac : **42,33%**
- Sylvie Cassou-Schotte, Mérignac Écologiste et Solidaire : **17,67%**
- Thierry Millet, Ensemble Pour Une Ville Durable : **17,10%**
- Bruno Sorin, Renouveau Mérignac : **10,26%**
- Hervé Caramona, Rassemblement pour Mérignac : **5,56%**
- Marie Duret-Pujol, Mérignac en commun : **4,99%**
- François Minvielle, Anticapitalistes ! Pour les luttes des travailleurs et des classes populaires : **1,37%**
- Guillaume Perchet, Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs : **0,71%**

Le CCAS en première ligne

Garder le lien avec les aînés, assurer le portage des repas, permettre à ceux qui sont dans la rue de manger, de se laver, d'avoir une attestation... Face à la gravité de la crise sanitaire, les agents de la Ville et du CCAS sont sur le pont 7 jours sur 7 depuis le début de la vie confinée. Leur mission : protéger les plus fragiles. Plus que jamais.





Nos vies ont basculé mais d'emblée Mérignac a su faire jongler solidarité et réactivité. Dès le 23 mars, les agents du CCAS – Centre Communal d'Action Sociale – ont augmenté leurs tournées auprès des plus âgés et pu ainsi livrer 460 repas hebdomadaires au lieu des 260 habituels. « Les restaurants seniors ont fermé, il a fallu faire face pour protéger nos aînés confinés. En 48 heures seulement, nous sommes montés en puissance dans des conditions de travail inédites et bouleversées », souligne la direction du CCAS.

Se protéger, respecter les gestes barrières... Si les agents de la Ville n'ont jamais manqué d'équipements, ils ont dû apprendre à travailler avec et à s'adapter aux protocoles d'hygiène en constante évolution.

Aujourd'hui – en cette fin du mois d'avril – le portage des repas est stabilisé et les équipes bien rodées, mais le confinement s'installe. Pas question de baisser la garde. Le CCAS se doit de jouer sa partition solidaire plus que jamais.

Des urgences inédites

Car plus les semaines confinées s'allongent, plus les situations se compliquent. Très sollicitées, les assistantes sociales et les conseillères en économie sociale et familiale de la Ville doivent répondre à des situations d'urgence. Par exemple, des familles en rupture d'hébergement ou des alertes de violences familiales. « Nous



rencontrons des situations nouvelles et notre public s'élargit. Aujourd'hui, des travailleurs précaires et des personnes en intérim qui ne peuvent plus travailler font appel à nous. Par ailleurs, la remise du courrier et des aides sociales pour les personnes domiciliées chez nous permet le maintien de leurs ressources. C'est crucial. », explique-t-on encore.

Au Relais des solidarités

En étroite collaboration avec les associations caritatives, le CCAS coordonne les actions au Relais des solidarités. Là, les agents d'entretien de la Ville assurent les protocoles de désinfection pour permettre aux plus démunis de venir prendre une douche, recharger leur téléphone, récupé-

rer une attestation ou un colis alimentaire. Pour continuer d'agir en se protégeant, les agents ont également mis en place des distributions de denrées alimentaires et de produits d'hygiène sur les trois campements de Mérignac. À la fin avril, 183 personnes avaient ainsi pu être aidées, dont 71 enfants.

Pour accompagner les plus fragiles, entre 65 et 70 employés du CCAS sont mobilisés tous les jours et sont épaulés dans leurs missions par les agents municipaux dont les services ont fermé. Le réseau de lutte contre l'isolement a aussi été renforcé : 193 personnes sont appelées chaque jour par des bénévoles et des agents de la ville.

>>

>>



200 000 € pour les plus modestes

Pour aider les familles les plus modestes à accéder à une alimentation de qualité pendant le confinement, la municipalité a débloqué une aide exceptionnelle de 200 000 € sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé de 100 € par enfant pour la période de confinement. Cette aide permettra de venir en aide à 1 331 familles et 1 876 enfants.



POUR LES SOIGNANTS

Pour soutenir les soignants en cette période de Covid-19, la municipalité a mis les locaux de la Maison des Associations à disposition des infirmiers libéraux. Là, ils peuvent prendre une douche et se changer. Les services de la Ville ont également été sollicités pour installer des sas d'entrée dans les EHPAD.

CLAIRE DESLANDES

Infirmière coordinatrice du Centre de Soins
« Soins pour tous »

« NOUS SOMMES VENUS EN RENFORT DANS UN EHPAD DE MÉRIGNAC »

« Notre centre de soins associatif fonctionne avec 17 infirmiers. Depuis le début de la pandémie, certains patients, très anxieux, ne veulent plus nous recevoir. Nous comprenons et continuons à prendre des nouvelles, mais du coup, nous sommes plutôt en baisse d'activité. Heureusement, nous sommes venus en renfort dans un EHPAD de Mérignac, ce qui va nous permettre de continuer à travailler et d'être sur le terrain. Même si la période est compliquée, je tiens à souligner la solidarité à notre égard. Les familles prennent de nos nouvelles, nous offrent des chocolats. Récemment, le Lions Club nous a fait don de masques en tissu, conçus par une couturière du club. Cette générosité fait du bien au moral ! »

UNE COMMUNAUTÉ D'ENTRAIDE SUR FACEBOOK

Créé dès le 13 mars par la Ville, ce groupe d'entraide est un espace d'échanges, d'astuces et de bons plans. Dès le lendemain de sa mise en ligne, il comptait déjà 1000 membres et 2500 début mai.

Nombre de posts depuis le 13 mars :
1531

Nombre de commentaires : 10 770

Nombre de réactions : 29 350

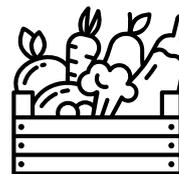
Utilisé à 76% par des femmes et à
24% par des hommes

[https://www.facebook.com/groups/
entraide.merignac.coronavirus/](https://www.facebook.com/groups/entraide.merignac.coronavirus/)



20 000 € pour la Banque alimentaire

Dès le début du mois d'avril, la Ville a octroyé une subvention exceptionnelle de 20 000 € pour la Banque alimentaire.



+ 58% de bons alimentaires distribués

La distribution de chèques alimentaires personnalisés a augmenté de 58 % entre les mois d'avril 2019 et 2020. Les aides financières directes ont fait un bond de 45 % sur la même période.



ISABELLE LAGRÈDE

Aide-soignante au Service de Soins Infirmiers à Domicile du CCAS

« JE ME SENS ENCORE PLUS UTILE »

« L'organisation des soins n'a pas changé, si ce n'est qu'il a fallu apprendre à travailler avec le masque. Je continue mes tournées habituelles, mais les réunions d'équipe ont été annulées par précaution. Au début de l'épidémie, on ne savait pas grand-chose du virus et j'ai éprouvé de la crainte. Non seulement celle d'être contaminée, mais aussi celle d'être porteuse. Mais, je travaille au sein d'une équipe soudée et cette solidarité, prégnante aussi au niveau de notre direction, m'a fait du bien. Si nous le souhaitons, nous pouvons parler avec la psychologue du service, qui est aussi disponible pour les patients. Personnellement, je n'y ai pas eu recours. Pour évacuer les tensions, comme je ne peux plus pratiquer mes activités, je vais marcher tous les jours. Pour les patients, les sentiments d'anxiété, de tristesse ou de solitude sont parfois exacerbés par le confinement. Du coup, en tant que soignant, je donne beaucoup, mais je me sens encore plus utile que d'habitude. »

ANNE BAUNEZ

Directrice de l'EHPAD Résidence d'Aquitaine et Alexandra Penin, directrice de la Fondation Bocké

« DES PETITS GESTES QUI NOUS PERMETTENT DE GARDER LE SOURIRE »

« À l'EHPAD Résidence d'Aquitaine, nous hébergeons 54 personnes dont la moyenne d'âge est de 90 ans. Pour respecter les consignes sanitaires, nous avons dû adapter les habitudes des résidents et réorganiser les soins. Nous avons recruté 3 personnes, pour renforcer l'entretien et permettre l'adaptation de l'accompagnement des résidents. Ici, tout le monde va bien. S'il est vrai que les résidents souffrent de ne plus voir leurs proches, nos équipes sont très investies, font preuve de créativité et veillent sur leur moral. À Mérignac, la solidarité est réelle. Le SAM continue de proposer des activités, la municipalité nous a procuré des surblouses, les élus prennent régulièrement de nos nouvelles et les services logistiques de la Ville ont installé un barnum qui sert de sas d'accueil aux visiteurs.

La solidarité, c'est aussi celle des habitants du quartier : des commerçants nous portent des gâteaux, des médecins des chocolats et une habitante nous a même offert le muguet de son jardin. Ces petits gestes essentiels nous permettent de garder le sourire ! »



DES QUESTIONS ? ☎

LE CCAS EST À VOTRE ÉCOUTE
AU 05 56 55 66 55

Les marchés adoptent le drive



Pour permettre aux Mérignacais de se ravitailler en produits frais et de faire leurs courses en sécurité, la Ville a très vite réagi et organisé des marchés sous forme de drive. Retour sur un succès.

Si le 19 mars dernier, le gouvernement a annoncé la fermeture des marchés, la Ville de Mérignac a aussitôt demandé une dérogation à la préfecture. Les conditions de distribution étaient strictes : elles se faisaient uniquement sur commande, sans déballage de la marchandise, avec un sens unique de circulation, des règlements par chèque ou par carte bancaire, le tout à un mètre de distance minimum. Les services de la Ville ont mis en place la signalisation nécessaire au bon respect des règles et ont aussi indiqué les coordonnées des commerçants sur le site de la commune.

Si les marchés ont pu être maintenus, c'est grâce à cette organisation, à l'encadrement des placiers et de la police municipale.

Pour s'approvisionner en produits frais, les Mérignacais ont donc pu faire leur marché les mercredi et samedi matins sur la place Charles-de-Gaule en centre-ville et le samedi dès 8 heures, place Sainte-Bernadette à Arlac. Les drive se faisaient en voiture, à pied ou à vélo. À noter que le marché de Mondésir a rouvert en drive piéton le 26 avril dernier.



Les marchés en chiffres

Première semaine de confinement :

À Arlac :
648 commandes
7 commerçants présents
 En centre-ville :
569 commandes
13 commerçants présents

Cinquième semaine de confinement :

À Arlac :
885 commandes
10 commerçants présents

En centre-ville :
1 336 commandes
20 commerçants

76 commerces de proximité

ont poursuivi leur activité dans les 10 quartiers de la Ville durant le confinement.

Les marchés reprendront leurs habitudes dès le mercredi 13 mai. Les stands seront espacés, les commerçants équipés de masques et les clients seront invités à respecter les distances de sécurité.

« Les commerçants jouent le jeu »

Soucieux d'accompagner les commerçants lors de cette période, le service Commerces de proximité de la commune a appelé tous les commerces de proximité dès la première semaine de confinement. Si la plupart d'entre eux ont réduit leurs horaires d'ouverture pour veiller à la santé de leur personnel, ils ont aussi mis en place des créneaux horaires dédiés aux seniors et prévu de faire passer en priorité les aides à domicile et le personnel soignant. « Tous ont joué le jeu », se réjouit-on au service Commerces de proximité. Certains commerces ont aussi mis en place des services de livraison à domicile et de vente à emporter.

CHRISTIAN LECHAT

Habitué du marché du centre-ville

« LA RELATION DE CONFIANCE EST BIEN LÀ »

« J'habite Mérignac depuis près de 20 ans et je suis un fidèle du marché du Centre-ville. Nous y allons en famille. Si les marchés s'étaient arrêtés le temps de la pandémie, j'aurais compris... Mais cela m'aurait vraiment attristé. Les services de la mairie se sont battus pour maintenir ces rendez-vous et je trouve que c'est une très belle initiative. J'y retourne chaque semaine, et ça fait du bien de prendre l'air, car c'est la seule sortie hebdomadaire ! Je connais bien les commerçants, certains sont même devenus des amis. Dans les files d'attente, on se parle entre chalands, en attendant notre tour. Même en respectant la distanciation sociale, ces échanges font du bien. En tant que consommateur, je trouve que c'est important de jouer le jeu et de privilégier les circuits courts. Bien sûr, nos habitudes sont un peu chamboulées. Il faut anticiper les commandes quelques jours à l'avance et choisir sans voir la marchandise. Tout le monde doit s'adapter. »

RENSEIGNEMENTS
 SUR LE SITE DE LA VILLE

MERIGNAC.COM

JEAN-ROBERT GIRAUD

Charcutier sur le marché du centre-ville, habitant de Mérignac

« JE PEUX MAINTENIR MON ENTREPRISE À FLOT »

« La décision du gouvernement d'arrêter les marchés nous a pris de court. Nous n'étions pas préparés. Heureusement, la Ville de Mérignac a été très réactive et nous a tout de suite proposé cette formule de drive. Bien sûr, le métier a changé, on travaille beaucoup en amont, les clients achètent sans voir la marchandise. Mais il faut le dire : ça fonctionne ! Je ne m'attendais pas à un tel engouement, mais grâce à ce drive, je peux maintenir mon entreprise à flot et je vois même de nouveaux clients. La Ville nous accompagne aussi dans les démarches administratives. »



A man with red hair, wearing a grey and brown t-shirt and blue jeans, is sitting on a playground. He is smiling and looking towards a young girl with long brown hair who is sitting on the ground in front of him. There are colorful hula hoops (pink, yellow, green) on the ground. In the background, there is a metal fence and a building.

Apprendre et protéger : l'école à l'heure du confinement

40 ordinateurs distribués dans les quartiers prioritaires, des ressources numériques mises en ligne, 2 écoles et 1 crèche réouvertes pour les enfants du personnel soignant. Mérignac a su s'adapter pour assurer l'accueil et l'apprentissage.

Avec le confinement, les parents l'ont bien compris : difficile de s'improviser enseignant. Mais quand le matériel informatique vient à manquer, l'école à la maison devient carrément mission impossible. La municipalité a noué un partenariat avec l'association « Unbee », qui a œuvré au maintien des apprentissages en donnant des ordinateurs recyclés. Quarante familles ont ainsi pu être équipées d'ordinateurs dans les quartiers prioritaires en un temps record.

Dans les écoles

La Ville, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, a également ouvert les deux groupes scolaires du Parc et du Burck pour les enfants des personnels soignants, mais aussi des professionnels en charge de la crise sanitaire. Chaque école a accueilli en moyenne 20 élèves chaque jour depuis le début du confinement. Là, les agents d'entretien et de restauration, mais aussi les animateurs et les enseignants, veillaient scrupuleusement aux protocoles d'hygiène. « *Nous gardions cinq enfants maximum par salle. On se lavait les mains toutes les heures, on désinfectait le matériel et chaque enfant avait des toilettes assignées* », assure Brice Maso, adjoint d'animation.

À la crèche

Une rigueur sanitaire qui était aussi en vigueur à la crèche « Au fil de l'eau ». « *Durant le confinement, nous avons accueilli entre 3 et 6 enfants par jour. Avec des tout-petits, il n'est pas possible de faire de la distanciation sociale, ni de leur imposer le port des masques. En revanche, nous ne faisons entrer qu'un seul parent à la fois. Les professionnels portaient des masques et des surblouses. Le linge était nettoyé sur place, le lavage des mains était systématique, et le ménage était fait plusieurs fois par jour* », détaille Sylvie Delsanti, directrice de la crèche.

Liures, jouets et scoubidous

Même confinées, les équipes périscolaires ont continué de proposer des animations à distance. Un site avec de nombreuses idées d'activités sera mis en ligne ce mois de mai. À l'école Jules Ferry, les services de la Ville ont distribué des scoubidous, des jeux de société, des livres, des bracelets brésiliens... Pour garder le lien avec les familles et égayer la vie confinée.



SYLVIE DELSANTI, DIRECTRICE DE LA CRÈCHE



Mérignac ouvre des fenêtres sur la culture

Et si la vie confinée était l'occasion de se plonger dans la littérature indienne, d'apprendre à jouer d'un instrument ou de découvrir l'univers photographique de William Daniels ? Les pages Facebook de la Médiathèque, de la Vieille Église et du conservatoire invitent les Mérignacais à un grand bol de culture. Évasion garantie.

Aller au concert ou au ciné n'est désormais plus possible. Mais si les lieux culturels ont baissé le rideau et fermé leurs portes, ils sont passés par la fenêtre numérique pour continuer de faire vibrer les Mérignacais. Car, oui, Mérignac M la culture. Et c'est bien plus qu'un slogan ! Dès le début de la pandémie, les services de la Ville ont lancé le dispositif « Culture à la maison ». Désormais, vidéos, podcasts, films, ballets, concerts... s'affichent sur les réseaux sociaux et permettent de faire résonner encore et toujours la voix des artistes, mais aussi de lutter contre la morosité.

Mobilisées pour continuer à transmettre le savoir, les équipes de la Médiathèque, du Conservatoire et de la Vieille Église ont fait vivre leurs pages Facebook dédiées comme autant de portes ouvertes vers la création. Ainsi, les professeurs du Conservatoire gardent le lien avec leurs élèves à travers des cours en ligne, mais les équipes postent aussi des concerts de rock, de clarinette, de spirituels ou encore des documentaires.

Coups de cœur, chroniques et expositions virtuelles

Sur la page de la Médiathèque, les bibliothécaires partagent leurs coups de cœur, rédigent des chroniques littéraires, donnent leurs bons plans sur les ressources en accès libre et offrent ainsi une mine d'astuces et de conseils pour garder l'esprit en éveil. Et si on veut s'évader en image, la page de la Vieille Église propose des expositions virtuelles avec ses propres ressources ou celle de la Bibliothèque Nationale de France et donne des nouvelles des artistes confinés.

Pour s'y retrouver dans cette offre vaste et multiple, la Ville recense toutes les publications sur la page Mérignac M la culture. Une adresse qui permet donc de choisir une chronique, un concert ou une expo, mais qui valorise aussi les multiples lieux culturels de Mérignac. Les habitants connectés applaudissent. Bonne nouvelle : ce dispositif numérique se poursuit après le confinement.

LE SPORT TIENT SALON

Abdo, cardio, 100% dos, ou avant l'apéro... Pour garder la forme en restant à la maison, le service des sports de la Ville propose chaque semaine trois séries de vidéos, destinées aux particuliers, aux familles et aux seniors. Au programme : renforcement articulaire et musculaire pour les aînés, exercices ciblés pour les parents et jeux sportifs à faire en famille. Pour les pratiquer, pas besoin de jardin, ni de matériel spécifique : les mouvements peuvent se faire dans le salon, devant l'ordinateur. En pratique, les animateurs de la Ville confinés se filment chez eux. Le montage est ensuite réalisé par le service des sports ou celui de la communication. Les résultats sont là : la dernière séance en ligne a été vue par 2 000 personnes et les sportifs confinés postent aussi des photos.

Face au succès rencontré, la Ville envisage de poursuivre l'effort : les vidéos pourraient bien continuer après le confinement.

Pour pratiquer, rendez-vous sur la page Facebook Mérignac Ville Sportive. On y trouve aussi des itinéraires pour se promener ou faire du sport dans un rayon d'un kilomètre autour de son domicile.

LA PAGE MÉRIGNAC M LA CULTURE (294 ABONNÉS*)

<https://www.facebook.com/merignacmlaculture>

LA PAGE DE LA VIEILLE ÉGLISE (230 ABONNÉS*)

<https://www.facebook.com/vieille.eglise.merignac>

LA PAGE DE LA MÉDIATHÈQUE (558 ABONNÉS*)

<https://www.facebook.com/mediathequemerignac>

LA PAGE DU CONSERVATOIRE (162 ABONNÉS*)

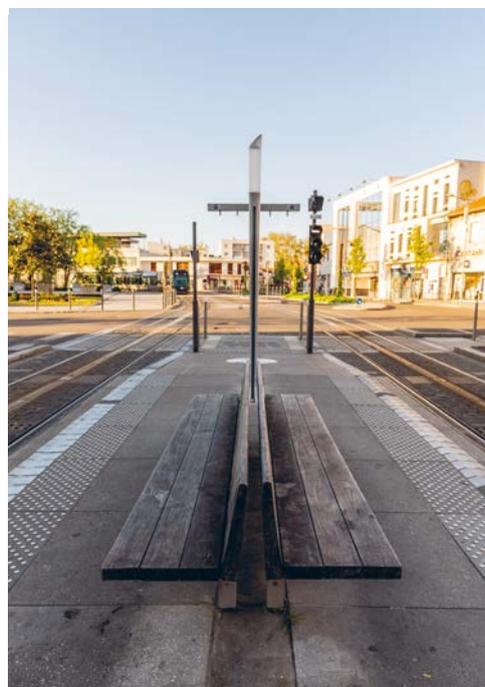
<https://www.facebook.com/conservatoire.merignac>

* au 28 avril 2020

Mérignac, arrêt sur image

De rares promeneurs, quasiment pas de voitures ni de tramways, Mérignac Magazine est parti en reportage dans votre ville pendant le confinement.

© LAURENT WANGERMEZ









Prendre le temps du déconfinement...

Retrouver la possibilité de sortir, de travailler, d'aller à l'école tout en se protégeant les uns les autres du Coronavirus, tel est l'enjeu majeur des semaines qui viennent. Quid des masques ? Comment va s'organiser le retour en classe ? Comment soutenir nos entreprises et associations ? Voici les premiers éléments de réponse.

Des masques pour tous

La question des masques a alimenté la chronique du confinement. Mais pas à Mérignac où les pouvoirs publics ont pu gérer l'urgence et l'approvisionnement des professionnels, des agents municipaux et de tous les habitants.

Personnels soignants, aides à domicile, de nombreux services utilisaient déjà des masques dans le cadre de leurs missions : « Avec les stocks des uns et des autres, avec ceux des écoles et des crèches puisque les masques font partie des matériels à disposition dans l'hypothèse d'une situation à risque, nous avons pu équiper tous nos agents en contact avec le public jusqu'à l'arrivée des premières commandes », explique Carine Lahittète, Directrice Logistique de la ville. Mi-avril, l'État via l'Agence Régionale de Santé (ARS) équipait les professionnels de santé de masques chirurgicaux, une dotation complétée par le Département et Bordeaux Métropole. « Nous fournissons aussi deux masques par jour et par agent municipal au contact du public », indique Carine Lahittète « et nous continuerons d'augmenter les dotations de masques au fur et à mesure de la réouverture des services. »

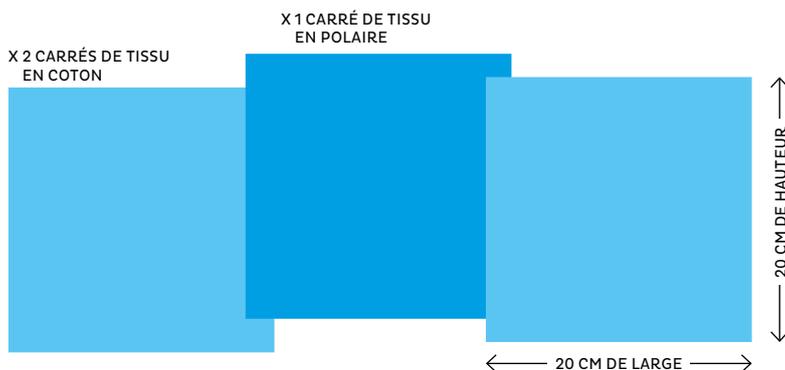
Depuis début mai, un masque en tissu lavable et répondant aux normes sanitaires est en cours de distribution par la Métropole à chacun de ses 800 000 habitants. La Ville a complété cette dotation en donnant des masques supplémentaires aux personnes âgées, commerçants et bénévoles associatifs. « En parallèle de nos recherches de fournisseurs agréés par l'AFNOR, nous avons organisé une véritable filière masque, souligne Carine Lahittète : la Ville a fourni les matières premières et de nombreux bénévoles ont confectionné les masques. Un immense merci à tous ceux qui ont participé à cette belle opération solidaire ! »

LOGISTIQUE ANTI-COVID

Dans l'urgence et pour faciliter le travail sur la 1^{re} ligne du front, la Ville a installé des tentes pour qu'un laboratoire d'analyses puisse faire des tests rapides et sûrs. Elle a aussi aménagé des sas de décontamination pour les pompiers ou des sas pour filtrer l'accueil des proches dans les EHPAD.

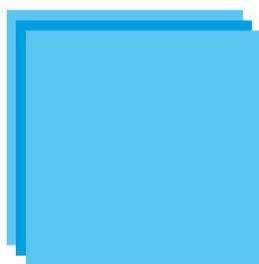
POUR FABRIQUER UN MASQUE BARRIÈRE « À PLS », MERCI DE VOUS MUNIR DU MATÉRIEL SUIVANT :

- ▶ 2 carrés de tissu en coton de 20 cm de côté
- ▶ 1 carré de tissu en polaire de 20 cm de côté
- ▶ 1 ruban de 180 cm à découper en 4 bandes : 2 de 50 cm et 2 de 40 cm
- ▶ 1 machine à coudre ou/et des aiguilles
- ▶ 1 règle, du fil et des ciseaux
- ▶ 1 crayon pour marquer les plis sur le tissu

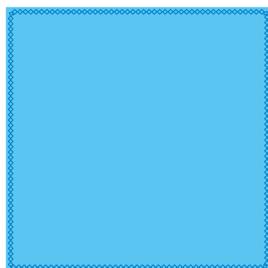


ÉTAPE 1

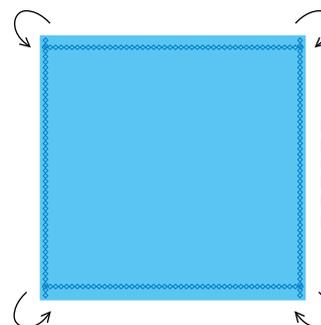
SUPERPOSEZ LES 3 TISSUS (COTON - POLAIRE - COTON)



RÉALISEZ UNE PRÉ-COUTURE SUR LE POURTOUR

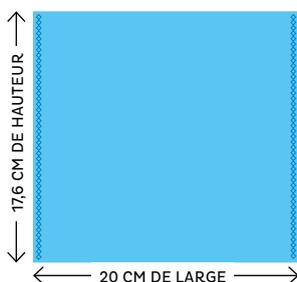


ÉTAPE 2

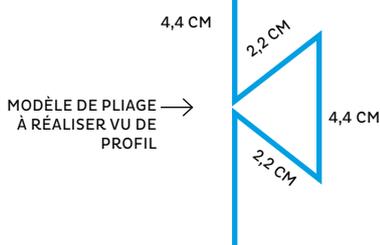


FAITES UN OURLET DE 1,2 CM EN HAUT ET EN BAS DU MASQUE EN REPLIANT VERS L'INTÉRIEUR

ÉTAPE 3



RETOURNEZ LE MASQUE À L'ENDROIT ET MARQUEZ LES PLS AU FER



ÉTAPE 4

À L'ENVERS, COUDRE EN HAUT DU MASQUE 2 BANDES DE TISSU DE 50 CM ET EN BAS 2 BANDES DE TISSU DE 40 CM.



À CHAQUE ANGLE, RENTREZ LA BANDE DE TISSU DE 1 CM À L'INTÉRIEUR DE L'OURLET (RÉALISÉ LORS DE L'ÉTAPE 2) ET FAITES UN POINT ZIGZAG.

ÉTAPE 5

À L'ENDROIT, COUDRE DE CHAQUE CÔTÉ À 1 CM DU BORD EN ÉPINGLEANT TOUS LES PLS



VOTRE MASQUE EST TERMINÉ !

1 COMMENT METTRE VOTRE MASQUE

Pour être efficace, un masque doit être correctement utilisé.



1 Avant toute manipulation du masque, lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou exercez une friction avec une solution hydroalcoolique.



2 Pour une efficacité optimale, portez toujours votre masque sur une peau nue (c'est-à-dire sans barbe ni cheveux coincés entre la peau du visage et le masque).

2 COMMENT RETIRER VOTRE MASQUE ?

Pour éviter toute contamination lors du retrait de votre masque, prenez les précautions suivantes :



1 Retirez vos gants de protection si vous en avez.



3 Retirez le masque en dénouant les attaches à l'arrière. Évitez soigneusement de toucher la partie avant du masque barrière.



5 Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou exercez une friction avec une solution hydroalcoolique.



2 Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou exercez une friction avec une solution hydroalcoolique.



4 Placez le masque directement dans le tambour de votre lave-linge. Vous pouvez préalablement l'emballer dans un sac hydrosoluble si vous en avez.

3 COMMENT LAVER ET SÉCHER VOTRE MASQUE ?

Évitez tout contact entre un masque barrière souillé (à laver) et des vêtements propres.



1 Dans la mesure du possible, il est recommandé avant tout lavage des masques de nettoyer son lave-linge en procédant à un rinçage à froid avec de la javel ou en le faisant tourner à vide à 60°C ou 95°C sans essorage.



2 Ne séchez pas votre masque au four (risque d'incendie) ni au four à micro-ondes.



3 Le cycle complet de lavage (mouillage, lavage, rinçage) doit être de 30 minutes minimum avec une température de lavage de 60°C. Utilisez votre lessive habituelle.



4 Vous n'êtes pas équipé d'un lave-linge ou d'un sèche-linge ? Vous pouvez repasser votre masque à 150°C pour une désinfection immédiate.



5 N'utilisez pas d'adoucissant.



6 Rangez votre masque propre dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.



7 Il faut procéder au séchage complet « à cœur » du masque en moins de deux heures après la sortie de lavage. Les masques barrières ne doivent pas sécher à l'air libre. Il convient d'utiliser un sèche-linge et d'en nettoyer régulièrement les filtres. Lavez-vous bien les mains après.

4 COMMENT JETER VOTRE MASQUE ?

Les masques endommagés doivent être jetés dans le sac poubelle d'ordures ménagères après avoir été emballés dans un sac plastique.

Un double emballage est en effet recommandé par précaution pour protéger les ripeurs en cas de déchirure du sac poubelle, lors de la collecte.



La pose du masque en 4 étapes :



1 PRENEZ VOTRE MASQUE À L'AIDE DES 2 RUBANS.



2 POSITIONNEZ LE MASQUE SUR VOTRE VISAGE ET PLACEZ LES RUBANS DERRIÈRE VOTRE TÊTE.



3 FAITES UN NOEUD AVEC LES RUBANS À L'ARRIÈRE DE VOTRE TÊTE.



4 VÉRIFIEZ QUE VOTRE MASQUE EST CORRECTEMENT POSITIONNÉ ET ACCROCHÉ. IL DOIT COUVRIR LE NEZ, LA BOUCHE ET LE MENTON.



Demande de subvention 2021, c'est maintenant !

Sans changement sur le calendrier habituel, vous pouvez d'ores et déjà télécharger le dossier de demande de subvention 2021 sur merignac.com. Il est à renvoyer avant la mi-juillet.



Reprise des associations : plutôt pour septembre...

La vie associative s'est arrêtée en mars et, avec elle, les activités sportives ou culturelles et les manifestations qui animent la ville. Comment se portent les associations ? Ont-elles besoin d'aide ? Et surtout, quand pourront-elles reprendre leurs activités ?

À Mérignac, le tissu associatif est très hétérogène et les impacts de la crise diffèrent d'une association à l'autre. Certaines ont des salariés et ont dû avoir recours au chômage partiel, d'autres reçoivent des subventions publiques et sont peut-être plus sereines que celles dont les ressources dépendent d'événements qui ont dû être annulés.

Si les associations sont encore peu nombreuses à avoir sollicité de l'aide, la Ville a appelé chacune d'elles pour faire un état des lieux et les informer sur les dispositifs de soutien déjà mis en place.

Un soutien financier

Pour soutenir les trésoreries, le versement des subventions 2020 a été avancé : « Cette année, nous finançons 130 associations pour un montant de 5 millions d'euros, indique Sylvain Foucher, directeur de la cohésion sociale. Nous avons aussi simplifié les démarches pour 2021 : les attestations sur l'honneur suffiront si les associations ne peuvent pas produire certains documents qui ont pris du retard. » La Ville a créé un fonds d'aide exceptionnel pour les structures les plus fragiles, une aide au cas par cas qui va de l'accompagnement dans les démarches au coup de pouce financier.

La rentrée des associations ?

Sans beaucoup de lisibilité sur la réouverture des équipements sportifs et culturels, la reprise se prépare plutôt pour septembre. Un report harmonieux des manifestations annulées est à prévoir dès qu'il sera possible d'organiser des regroupements. Mais pour se projeter vers des perspectives conviviales, les services de la Ville ont aussi commencé les inscriptions pour le Forum 2020 ! Très apprécié des associations et des habitants, il est programmé pour l'instant le 5 septembre, s'il est possible d'ici là de répondre à toutes les normes sanitaires en vigueur le moment venu.

À l'école de la prudence



Les écoles et les crèches rouvrent leurs portes cette semaine dans une configuration complètement inédite qui donne la priorité à la sécurité sanitaire.

Le gouvernement a fixé au 11 mai la réouverture des crèches, des écoles élémentaires et maternelles et a défini un protocole sanitaire très détaillé pour l'aménagement des salles de classe, la gestion des circulations ou de la demi-pension et, bien sûr, l'entretien des locaux. En la matière, depuis le début de la crise, la Ville a revu toutes ses façons de faire. « *Nous avons des produits virucides adaptés, du gel, des masques, des gants pour tout le personnel* », indique Marie-Christine Sanchez, agent d'entretien et de restauration. « *Avec deux rotations, le matin de 7h à 14h30 et l'autre de 12h à 19h, les équipes ont aussi été réorganisées, voire renforcées par des agents issus d'autres services pour assurer tout au long de la journée une désinfection des jouets, chaises, tables, sanitaires ou poignées de portes...* »

Retour à l'école progressif et en alternance

Début mai, dans une note de cadrage pour la Gironde, le Directeur académique a précisé les modalités d'accueil des élèves : une reprise progressive avec des effectifs très réduits jusqu'au 25 mai et, de toute façon, des groupes de 15 élèves maximum parmi lesquels des priorités données aux enfants de soignants, d'enseignants, de policiers, de pompiers ou du personnel municipal des écoles. Concrètement, les enfants iront à l'école deux jours par semaine et continueront à suivre un enseignement à distance quand ils seront chez eux. Selon le protocole sanitaire de l'éducation nationale les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Retour à la crèche pour les tout-petits

Les crèches rouvrent aussi leurs portes le 11 mai et renforcent des protocoles sanitaires déjà très stricts : port du masque pour les adultes, désinfection quotidienne des jouets, du linge et des locaux. Les groupes sont limités à 10 enfants et ne se croisent pas dans la journée.

Les 5 principes à respecter pour la « rentrée » :

1

La distanciation physique



2

L'application des gestes barrière



3

La limitation du brassage des élèves

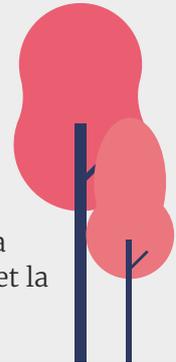
4

Le nettoyage et la désinfection des locaux



5

L'information, la communication et la formation



Retour à l'école, quelles sont les intentions des parents ?

Selon un sondage du 30 avril auquel ont répondu 2 225 parents :

- 42% souhaitent remettre leur enfant à l'école
- 33,5% ne le souhaitent pas
- 24,5% n'ont pas encore décidé

RESTEZ INFORMÉS !

LES PARENTS SONT INFORMÉS PAR LES DIRECTEURS D'ÉCOLE PAR SMS DES DATES DE RÉOUVERTURE DES CLASSES, NIVEAU PAR NIVEAU. TOUTES LES INFOS SONT À RETROUVER SUR MERIGNAC.COM

La Ville maintient les services périscolaires

La Ville de Mérignac considère que l'école doit rouvrir avec tous les services qu'elle offre aux familles : aussi, la municipalité assure-t-elle l'accueil périscolaire le matin et le soir, mais aussi la restauration et le transport scolaire. Pour sécuriser l'approvisionnement des cantines, elle a passé commande de repas froids complets et équilibrés à la cuisine centrale. Elle organise alors le service selon le protocole établi par chaque école : dans les réfectoires si c'est possible, dans les classes, voire en plein-air si le temps le permet ! Et pour les enfants qui ne sont pas en classe, Mérignac travaille à l'élaboration de temps d'activités sportives ou culturelles.

Amortir la crise pour sauver les entreprises



Construction, industries, commerces, sans oublier l'aéroport : la mise à l'arrêt de la vie économique a frappé de plein fouet Mérignac, pôle tertiaire et commercial majeur de Gironde. Dès le 17 mars, en complément des aides de l'État, de la Région et de la Métropole, la Ville a pris un ensemble de mesures pour soutenir le tissu économique de proximité.

Toutes les collectivités, de l'État à la commune, ont apporté une réponse pour sauver le tissu économique. La Région a créé un fonds d'aide de 73 millions d'euros pour les entreprises de plus de 5 salariés. Avec 10 millions, la Métropole et la Ville se concentrent sur les plus petites. La Ville actionne, des leviers supplémentaires pour soutenir les commerçants et artisans locaux.

Les acteurs publics mobilisés

Dès le 16 mars, la Ville a mis en place plusieurs mesures d'accompagnement et d'information, notamment pour les formalités administratives, les différents régimes d'aide, l'accompagnement auprès des bailleurs et la communication auprès des habitants. Près de 250 acteurs économiques ont été contactés par la direction du développement, Bordeaux Technowest et le club des entreprises de Mérignac.

Soutenir l'activité par des actions de proximité

Dès la mi-mars, le stationnement est devenu gratuit dans les rues. Un double objectif : ne pas pénaliser les habitants

confinés, mais aussi faciliter la fréquentation des commerces encore ouverts. Pour soutenir leur activité, la Ville a aussi recensé toutes les initiatives commerciales et diffusé l'information en temps réel sur son site (livraison à domicile, commandes par téléphone, etc.). Elle a, enfin, supprimé les loyers des locaux commerciaux dont elle est propriétaire et la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses, les food-trucks et les commerçants du marché.

+ D'INFOS ?   

SUR LE SITE DE LA VILLE :
RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE
DES AIDES MISES EN PLACE PAR L'ÉTAT
ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Voici quelques visages parmi les centaines d'agents de la Ville de Mérignac qui ont permis la continuité du service public municipal, sur le terrain ou en télétravail. Merci à toutes et tous !

Karine
cheffe de service
Guichet Unique



MERCI KARINE !

Christophe
Placier



MERCI CHRISTOPHE !

Pascale
Infirmière &
cheffe de service
SPASAD



MERCI PASCALE !

Thomas
Agent d'accueil
du CCAS



MERCI THOMAS !

Marion et Cécile
Policieres
municipales



MERCI MARION ET CÉCILE !

Sigrid
Agent d'accueil
Guichet Unique



MERCI SIGRID !

Pauline
Veille téléphonique
pour les seniors



MERCI PAULINE !

Marie-Christine
Agent de
restauration &
d'entretien
(dans les écoles
et centres de
loisirs)



MERCI MARIE-CHRISTINE !

Entretien avec Alain Anziani en 6 questions

Peut-on dire que cette crise sanitaire est derrière nous ?

Nous allons vivre avec le virus tant qu'un vaccin n'aura pas été trouvé. Et donc pendant plusieurs mois. Le plus grand risque serait de croire que désormais nous sommes à l'abri de toute contamination. Pour le bien de tous, nous devons continuer à pratiquer les gestes barrières, à garder des distances entre nous ou à limiter les rassemblements publics comme privés. Apprenons aussi à vivre et sans doute pendant longtemps en portant des masques. Au fond, nous devons nous imposer une nouvelle culture du respect de l'autre et de nous-mêmes.

Nos villes aussi doivent s'adapter. Nous maintiendrons par exemple le temps qu'il faudra les nombreux services mis en œuvre durant le confinement comme l'aide aux courses ou la veille téléphonique pour celles et ceux qui le souhaitent.

Les maires ont été en première ligne dans la gestion de cette crise, le seront-ils à nouveau lors du déconfinement ?

Je veux d'abord saluer les personnels soignants, du médecin à l'aide-soignant en passant par les agents d'entretien hospitaliers et ceux des EHPAD. Ce sont eux qui ont été en première ligne dans cette « guerre sanitaire ». Elle nous rappelle une évidence : la santé n'a pas de prix. Nous devons collectivement en assumer le coût pour donner au système hospitalier et plus généralement à la médecine les moyens qui lui sont nécessaires.

Quant aux mairies, elles sont souvent le dernier filet de sécurité pour ceux qui n'ont rien ou si peu. On l'a vu à Mérignac avec l'augmentation de 54% des aides accordées par le CCAS. Nous avons dû réajuster rapidement nos dispositifs en distribuant, par exemple, des bons d'achat alimentaires (100€ par enfant) pour fournir

un repas équilibré aux enfants des familles les plus démunies.

Depuis le 11 mai, le rôle des maires - et leur responsabilité - reste majeur. Nous avons préparé le déconfinement sur tous les fronts : l'école bien-sûr, l'aide aux plus fragiles, l'emploi ou la vie associative.

La question de la sécurité sanitaire se pose aussi à l'échelle des communes. Les 28 maires de la Métropole ont demandé que Bordeaux Métropole commande de 800 000 masques en tissu lavables trente fois pour en distribuer un gratuitement à chaque habitant. À Mérignac, j'ai souhaité qu'en plus, les personnes âgées ou fragiles reçoivent des masques en priorité et que les commerçants et les bénévoles associatifs en bénéficient. Tous les maires de France agissent avec cette même obsession de la sécurité de leur population.

Le ministère de l'Éducation nationale indique que près de 8 % des enfants confinés auraient « décrochés » scolairement. Comment aider les enfants les plus en difficulté à rattraper le retard pris et lutter contre cette injustice ?

Cette crise a mis en évidence les grandes inégalités entre les familles selon le niveau d'équipement numérique ou le temps qu'elles peuvent consacrer à leurs enfants. Nous avons doté quelques familles d'ordinateurs, mais soyons honnêtes : enseigner est un métier bien différent de celui de parent. Pour accompagner les familles, j'ai voulu que nous fassions plus que d'accueillir à mi-temps les enfants par groupe de quinze et que pour l'autre mi-temps, nous assurions un accueil qui ne soit pas qu'une simple garderie. À vrai



dire, au moment de cet entretien, je ne sais pas si nous allons y parvenir tant il faut de moyens supplémentaires et de personnel disponible. Tous les maires de l'agglomération sont d'ailleurs confrontés aux mêmes interrogations : ouvrir les écoles oui car il faut éviter le décrochage scolaire, mais dans des conditions sanitaires sécurisées.

La crise sanitaire est aussi une crise économique : Méridnac, pôle industriel et tertiaire majeur de Gironde, a-t-il été particulièrement touché ? Que peut-on faire pour les entreprises ?

La Ville a très rapidement adopté différentes mesures pour soutenir notre commerce alimentaire en organisant des drives et en favorisant le lien entre commerçants et clients. J'ai également demandé aux services de la Ville et à Bordeaux-Technowest de mettre en place une plate-forme de soutien aux entreprises pour qu'elles bénéficient de conseils et de contacts.

À la Métropole, j'ai fait part de mes inquiétudes sur l'arrêt des chantiers. N'oublions pas cette formule : « quand le bâtiment tout va ». Elle est un peu vieillotte, mais elle garde une certaine vérité. Fin avril, la majorité des chantiers, dont celui du tram, a redémarré dans un strict cadre de sécurité sanitaire. La Métropole a également constitué un fonds d'intervention de plus de 15 millions d'euros en faveur des entreprises employant de 1 à 9 salariés. Je souhaite que nous conjuguions nos efforts avec ceux de la Région et de la Banque des territoires pour amplifier cette aide.

L'État doit accompagner la filière hôtel, cafés, restaurants, qui restera durement touchée tant que la réouverture ne sera pas décidée. Qui ne connaît pas des restaurateurs ou des artisans qui risquent de ne pas reprendre leurs activités ? Quant à la filière aéronautique, et ses milliers d'emplois, elle est également en souffrance, même si nous devrions être moins impactés que d'autres régions plus dépendantes de l'aéronautique civile.

Que vous inspire cette crise ?

D'abord de la modestie. Il y a deux ans, la Métropole a organisé une belle réflexion sur « Bordeaux 2050 ». Des milliers de pages ont été écrites. Aucune ne mentionne qu'une pandémie allait désorganiser notre vie personnelle et collective. En janvier-février, pas un seul observateur ne prévoyait que le monde allait connaître bientôt des centaines de milliers de morts. Nous avons tout simplement oublié que la Nature nous inflige régulièrement ses lois et ses cataclysmes : tsunamis, tremblements de terre, incendies, épidémies. À l'inverse, observons que nos sociétés maîtrisent plutôt mieux ces grands événements meurtriers. Les victimes des épidémies se comptaient autrefois en dizaines de millions. Elles se dénombrent aujourd'hui en centaines de milliers, ce qui est déjà considérable.

Ensuite, je dirais que toute crise est un révélateur des fragilités qui existent depuis longtemps. Elle nous pose crûment cette question : stop ou encore ? Chacun pense que nous devons faire évoluer notre monde, mais je me garderai bien de propos péremptifs qui demain seront immédiatement démentis par la réalité. Quand j'étais Sénateur, j'ai été rapporteur sur la tempête Xynthia qui, il y a dix ans, a dévasté nos côtes autant par un phénomène météorologique d'exception que par des défaillances humaines et institutionnelles. Je ne suis pas certain que nous en ayons tiré beaucoup de mesures pour éviter un nouveau drame.

L'histoire de l'humanité est une succession de crises qui à chaque fois nous rappellent notre fragilité.

Cette crise, par exemple, nous enseigne que notre politique de santé était à courte vue depuis des années, qu'il nous faut conserver des industries stratégiques pour disposer de médicaments ou de matériel de protection. Ou encore que nous devons renforcer le service public, décentraliser notre organisation administrative pour qu'elle gagne en réactivité, privilégier comme toujours la proximité, réinventer le couple État/collectivités locales sur un modèle plus proche de l'Allemagne que de notre culture jacobine.

Enfin, il est essentiel qu'une crise n'en cache pas une autre. Il y a six mois, la crise environnementale était de toutes les actualités. Elle n'a pas disparu. Nous devons donc lui apporter des solutions durables tout en faisant face à l'urgence sanitaire, économique et sociale. Il est impératif de respecter la Nature tout en cultivant l'innovation qui est le propre de cet animal singulier qui est l'homme toujours en train d'inventer, de bouger, capable du meilleur comme du pire.

Avez-vous un message à passer à tous les Méridnacais qui étaient et/ou sont encore sur le front de la crise sanitaire, aux agents, aux personnels soignants, aux bénévoles ?

Des remerciements avant tout. Je suis admiratif de l'engagement de nos personnels de santé et de la capacité d'adaptation dont ils ont su faire preuve. Les transports de malades en TGV médicalisés ont constitué une prouesse exceptionnelle.

Cette crise a aussi démontré que certaines professions, parmi les moins rémunérées, étaient essentielles à notre pays. Je pense aux agents d'entretien sans qui ni l'hôpital, ni l'école ne peuvent fonctionner. Mais aussi aux agriculteurs, aux caissiers de supermarchés, aux commerçants, aux agents de la collecte des déchets, des mairies et de la métropole, à tous ceux qui sont restés à leurs postes. Ils ont pris des risques pour nous faciliter la vie durant cette période.

Je crois aussi que le service public sort grandi de cette crise. Là aussi, espérons que chacun comprendra la nécessité de lui donner les moyens d'assurer ses missions essentielles de solidarité et de proximité.

Enfin, comment, ne pas se réjouir de cette solidarité qui, spontanément, s'est manifestée. Le groupe Facebook que nous avons créé a tout de suite permis à des Méridnacais de s'adresser à d'autres Méridnacais pour proposer des services, des aides, de l'information. De même, les kits « couture » que nous avons proposé aux bénévoles pour fabriquer des masques sont tous partis en quelques heures. Une telle entraide fait chaud au cœur.

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. À ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 26 élus Socialistes et apparentés, aux 6 élus Écologistes, aux 5 élus Communistes et apparentés, aux 11 élus du groupe "Ensemble, changeons Mérignac" et à l'élu du groupe "Rassemblement Bleu Marine pour Mérignac". Les propos publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs signataires.

LA PAROLE EST À LA MAJORITÉ

LA VILLE DE MÉRIGNAC ENGAGÉE POUR TOUTES ET TOUS

Le maire de Mérignac et les services de la ville sont engagés au plus près du terrain pour que la solidarité s'exerce pour toutes et tous. Dans la gestion de cette crise sanitaire, les collectivités locales, et bien entendu la ville de Mérignac, sont quotidiennement au service des habitants pour apporter les premières et essentielles réponses aux attentes et besoins. Le maire de Mérignac, Alain Anziani, et sa majorité œuvrent au quotidien pour que cette période de crise et la sortie de ce temps particulier se passent dans les meilleures conditions en appliquant les principes de prévention et de précaution. La santé et la solidarité animent l'action de la ville de Mérignac pour que tous les habitants bénéficient de tout l'accompagnement nécessaire dans les prochaines semaines. Les collectivités locales seront toujours des acteurs clés et déterminants pour l'intérêt général préservé dans notre République.

*Thierry Trijoulet
Président du groupe socialiste et apparentés du conseil municipal.*

FACE À LA PANDÉMIE, CHANGEONS DE VOIE !

Le groupe des écologistes de Bordeaux Métropole a proposé la mise en place d'aménagements cyclables temporaires afin de faciliter le post-confinement à l'image d'autres villes comme Paris, Montpellier...

L'objectif : développer des alternatives crédibles au transport en commun et au risque du retour au tout voiture pendant cette période de crise sanitaire. Les épidémiologistes estiment que **le vélo** serait le principal moyen de transport permettant la distanciation sociale, et serait donc **un frein à la propagation du Covid19**.

Il s'agit de prioriser et sanctuariser par des moyens temporaires des espaces pour les cyclistes en réservant une file ou une voie de circulation aux cyclistes. La mise en place de cette expérimentation à Mérignac peut se réaliser sur les avenues de Verdun, Marne, la VDO et bien d'autres axes possibles. Nous souhaitons aussi la délocalisation et la facilitation des prêts de vélo de Bordeaux Métropole à la maison du vélo de Mérignac.

Ces mesures, faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses, nous permettent de concilier réponse à la crise sanitaire et adaptation à l'urgence écologique. Si nous ne mettons pas tout de suite en place ces mesures, le changement de modèle prôné par beaucoup ne sera qu'une chimère et nous ne pourrions constater une thrombose automobile et une pollution encore plus importante qu'aujourd'hui.

*Le groupe des écologistes EELV
Sylvie Cassou Schotte, Stéphane Gaso, Gwenaelle Girard, Jean-Claude Pradels*

LA CRISE SANITAIRE NE DOIT PAS DEVENIR UNE CRISE ÉDUCATIVE

La crise sanitaire a révélé, aux yeux de tous, les inégalités scolaires que nous dénonçons depuis de nombreuses années.

Nos enfants ont besoin d'école, d'être en classe avec des adultes formés, dans des conditions favorables aux apprentissages.

Mais la réouverture des écoles ne doit pas être l'instrument d'une relance de la pandémie, dangereuse pour les personnels, les enfants et leurs familles.

Les annonces de Blanquer et celles de Macron pour le 11 mai ne nous rassurent pas. Elles se défont sur les collectivités locales et leurs moyens inégaux, mettant en tension familles, élus, personnels, intervenants de la culture et du sport extérieurs à l'école. Les maires, les élus locaux, les chefs d'établissements ne peuvent porter seuls la responsabilité de la réouverture.

Il faut un cadrage national définissant les conditions de la reprise, débattu avec toutes les composantes afin que les enfants soient traités à égalité.

Qui va faire cours à ces groupes réduits ? L'E.N. est exsangue. Elle n'a personne pour remplacer les enseignants malades. La médecine scolaire est inexistante. Nous avons besoin d'un plan de recrutement massif d'enseignants pour faire face à une crise qui risque de se prolonger. C'est dans ces conditions qu'à Mérignac et dans tout le pays la reprise doit se réaliser.

*Le groupe communiste et apparenté
Joël Girard, Léna Beaulieu, Alain Lamaison, Claude Mellier, David Valade*

LA PAROLE EST À L'OPPOSITION

L'EXIGENCE DE LUCIDITÉ ET LE BESOIN D'ESPOIR

L'épidémie est toujours présente, et, avec elle, son lot de tragédies, de difficultés et d'inquiétude. **L'avenir est plus que jamais incertain et rarement telle menace insidieuse n'a autant compromis la présumée pertinence de nos convictions et la réalisation imperturbable de nos projets.** L'épreuve que nous traversons nous impose d'affronter les défis avec lucidité. La pandémie modifiera-t-elle nos comportements et ceux des États face au réchauffement climatique ? Ira-t-on vers un renforcement de la coopération internationale ? Les solidarités nouvellement créées se poursuivront-elles ? Le télétravail prendra-t-il une nouvelle ampleur ? **L'espoir d'une réponse positive à ces questions entretient la perspective d'une vision nouvelle de notre vie quotidienne future.**

La situation sanitaire, économique et sociale, au caractère de gravité exceptionnel, **exige que l'on privilégie les vertus de bienveillance, de solidarité, que nous fassions primer l'intérêt général.** Pourtant, certains, y compris parmi les élus de notre ville, continuent, au mépris de toute décence, à témoigner d'une vision dogmatique et partielle de l'état dans lequel se trouve notre pays. Il nous faut, d'ores et déjà, nous projeter dans l'après, celui de la France comme celui de Mérignac. Puisse chacun comprendre que la concrétisation de nos ambitions collectives surpasse l'accomplissement de nos intérêts personnels.

Rémi COCUELLE, Elisabeth LACROIX, Thierry MILLET au nom des élus du groupe « Ensemble, changeons Mérignac »

EUROPÉANISER NOTRE RELANCE ÉCONOMIQUE.

Aucun pays ne pourra relever seul le défi du coronavirus et se relever. Les conséquences économiques, industrielles, financières et sociales sont plus importantes et violentes qu'après les crises de 1973 et 2008. Le recul du PIB pourrait dépasser 10 % aux États-Unis et en Europe.

La capacité des pays européens à coordonner leurs politiques économiques est indispensable pour relancer la croissance de la zone euro comme le montre le récent plan de soutien de 1 000 milliards d'euros.

Au niveau national, nous devons éviter que les lignes de crédit de l'économie soient coupées et avoir des garanties publiques permettant aux banques d'assurer le financement des entreprises. La Banque Centrale Européenne a engagé un plan de 750 milliards. Au niveau local, les fonds européens interviennent en soutien exceptionnel des PME via la Région notamment.

Cette crise doit être vue comme une véritable opportunité, celle de réfléchir à moyen terme, **à la relocalisation des industries stratégiques**, dans les secteurs pharmaceutiques ou produits manufacturés sensibles notamment. L'Etat doit lever les contraintes pour libérer les énergies. **La réflexion au niveau européen est la plus pertinente** pour affirmer notre souveraineté et retrouver un sentier de croissance plus dynamique.

« Face à une crise, le sage construit des ponts, l'idiot érige des murs » (Black Panther). Soyons sages.

Catherine TARMO et al., groupe Mérignac Avenir.

RESTER PRUDENT APRÈS LE DÉCONFINEMENT

Notre Pays franchit un Cap symbolique et particulièrement douloureux. La barre des 23000 morts Covid-19 en France. Un effort supplémentaire qui nous est demandé à tous par le Président de la République Emmanuel Macron : la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai inclus. Je tiens à remercier les Mérignacaises et Mérignacais qui respectent les fixées, pas évident pour des familles qui vivent dans un appartement, sans jardin. Ce respect des règles, nous le devons aux personnes les plus vulnérables, à nos aînés, et aussi aux personnels soignants qui à l'hôpital, en ville ou dans les EHPAD poursuivent chaque jour leur mission de soin et bien sur leur professionnalisme, nous devons continuer à les accompagner. Je remercie tous les agents des services Publics, l'engagement des agents Municipaux et de ceux de Bordeaux Métropole pour tous les services rendus à tous nos concitoyens. Les mesures de sécurité doivent continuer, se laver les mains plusieurs fois par jour, mettre un masque, des gants et respecter les distances de sécurité car après le 11 mai la lutte doit se poursuivre. Je pense que les masques auraient dû être commandés il y a plus de trois mois « l'heure n'est pas à la polémique (mais) il y aura des comptes à rendre, en attendant on va compter les morts ». Prenez soin de vous et de vos proches. La santé doit être notre première priorité.

*Jean-Luc AUPETIT
Extrême Droite pour Mérignac*

Voici quelques visages des commerçants parmi les quelques 70 qui ont permis de faire vivre les marchés en drive durant le confinement

Hussam

Pâtisseries syriennes



MERCI HUSSAM !

Hélène Dubourg

Ferme de Tartifume (fromages)



MERCI HÉLÈNE !

Timothée Richard

Chez Tim et Laure (volailles rôtisseries)



MERCI TIMOTHÉE !

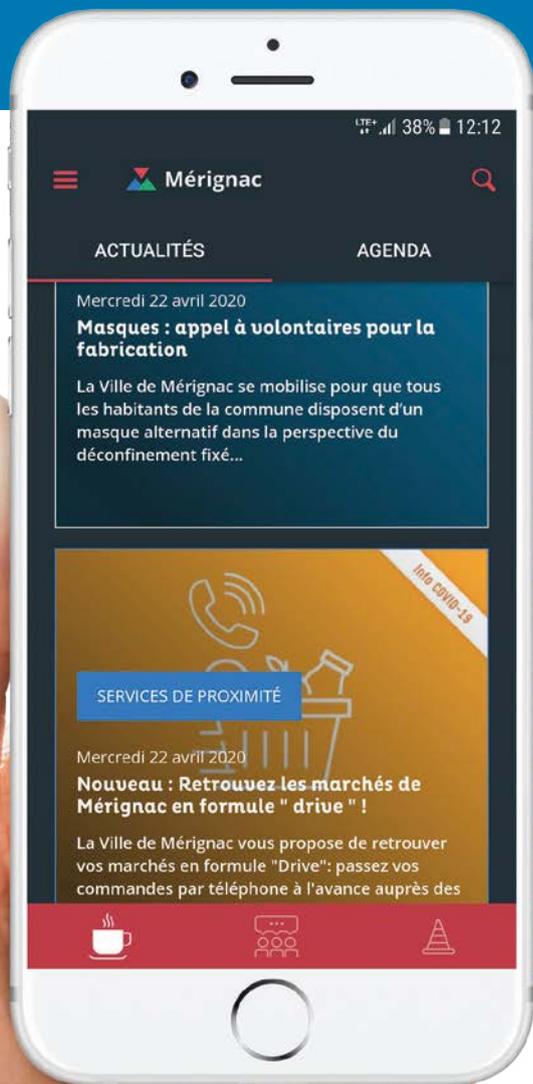
Serge Bontaz

Fruits et légumes



MERCI SERGE !

Coronavirus : la Ville vous accompagne



Restez informés

Alertes SMS, actus...

Votre appli mobile
"ICI MÉRIGNAC"